

Renforcement des Structures Organisationnelles dans la Pêche Artisanale

Résumé

La pêche artisanale est essentielle à la sécurité alimentaire, à la nutrition et aux moyens de subsistance en Afrique, mais elle reste vulnérable en raison de défis tels que le déclin des stocks halieutiques, la dégradation de l'environnement, les pertes après récolte et l'exclusion des processus politiques. L'un des principaux problèmes sous-jacents est l'absence de structures solides et organisées parmi les acteurs de la pêche artisanale, ce qui limite leur capacité à accéder aux ressources, à influencer la gouvernance et à bénéficier d'une gestion durable des pêches.

Cette note de plaidoyer souligne la nécessité de renforcer en urgence les structures organisationnelles, telles que les coopératives et les associations, en lien avec la pêche artisanale afin d'amplifier la voix des pêcheurs, d'améliorer l'accès aux services et de favoriser les partenariats. Malgré leur potentiel, plusieurs obstacles persistent, notamment un soutien juridique insuffisant, une coordination institutionnelle fragmentée, des capacités de leadership limitées et une méfiance à l'égard des modèles collectifs en raison d'échecs passés.

Pour y remédier, la note recommande : de renforcer les cadres juridiques et politiques afin de reconnaître et de soutenir les organisations de la pêche artisnanale ; de mettre en place des mécanismes de coordination nationaux et régionaux ; d'accroître la participation de la pêche artisnanale à la prise de décision ; de partager les meilleures pratiques (par exemple, les unités de gestion des plages) ; de renforcer le leadership et la sensibilisation ; de promouvoir un changement de comportement afin de rétablir la confiance.

Les États membres de l'Union africaine (UA-EM) sont invités à donner la priorité à l'institutionnalisation des structures organisationnelles de la pêche artisnanale afin de permettre une gouvernance inclusive, d'améliorer les moyens de subsistance et de favoriser un secteur de la pêche plus durable et plus résilient à travers le continent.

Introduction

La pêche artisanale est vitale pour des millions de personnes à travers l'Afrique, contribuant de manière significative à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à l'amélioration des moyens de subsistance. Malgré son rôle essentiel, la pêche artisanale est confrontée à de nombreux défis, notamment : la baisse des prises, la dégradation de l'environnement, l'augmentation des pertes après récolte, les inégalités et les conflits, qui compromettent tous les avantages escomptés. En outre, la situation est aggravée par le fait que la pêche artisanale est souvent sous-évaluée, méconnue et insuffisamment soutenue.

En outre, dans de nombreux États membres de l'Union africaine (UA-EM), la pêche artisanale n'est pas officiellement organisée et, lorsqu'elle l'est, elle manque de capacités et d'influence pour contribuer efficacement à la gestion, à la transformation et à la commercialisation des produits de la pêche.

Pour être efficace, la pêche artisanale nécessite des systèmes de gouvernance structurés qui favorisent à la fois le développement et la durabilité. Cela nécessite d'organiser les pêcheurs en groupes, associations ou coopératives formels qui peuvent participer efficacement à la gestion des pêches au niveau communautaire.

Pourquoi des structures organisationnelles ?

- Une voix collective amplifiée : fournir une plateforme unifiée et plus forte pour influencer/informer les politiques et participer aux processus décisionnels.
- Un pouvoir de négociation accru : permettre des négociations efficaces pour améliorer les services.
- Un meilleur accès aux ressources : faciliter l'accès au financement, aux soins de santé, à l'éducation et à d'autres services de soutien essentiels

- Renforcement des partenariats : rendre les collaborations et les engagements avec les agences gouvernementales, les ONG et les partenaires du secteur privé plus efficaces et plus percutants.

Quels sont les problèmes qui entravent le développement et la performance des structures organisationnelles dans le secteur de la pêche artisanale ?

Il a été observé que les problèmes qui entravent le développement et la performance des structures organisationnelles relèvent de quatre domaines thématiques de gouvernance, comme souligné ci-dessous :

Cadres politiques, juridiques et réglementaires

1. Insuffisance ou absence de législation visant à soutenir la création, la gouvernance, le fonctionnement efficace et la gestion des coopératives, associations ou autres groupes d'intérêt économique liés à la pêche.

Cadres institutionnels

1. Insuffisance ou absence de cadres institutionnels gouvernementaux pour favoriser le développement et la durabilité de la pêche artisanale
2. Fragmentation et multiplicité des organisations non coordonnées travaillant dans le secteur de la pêche artisanale, ce qui entraîne une duplication des efforts, une utilisation inefficace des ressources et, par conséquent, une réduction de l'impact global de ces organisations.

Transparence, responsabilité et état de droit

1. Manque de transparence, de responsabilité et de gestion interne, pouvant entraîner une faible confiance dans le leadership et la gouvernance, ce qui décourage de nombreux pêcheurs de participer aux activités des groupes de pêcheurs.
2. L'ingérence politique dans la gestion des organisations communautaires de pêcheurs entraîne des conflits internes qui compromettent l'objectif fondamental et l'indépendance des associations de pêcheurs.

Renforcement des capacités et leadership

1. La connaissance limitée des structures organisationnelles et de leurs avantages parmi les pêcheurs, qui les empêche de s'engager activement dans les activités de l'organisation.
2. Capacité décisionnelle limitée des pêcheurs en raison d'un manque de compétences organisationnelles, techniques ou de leadership pour participer efficacement au dialogue politique ou aux décisions de gestion.
3. Certaines communautés de pêcheurs continuent d'avoir une perception et une attitude négatives à l'égard des structures organisationnelles existantes (par exemple, les modèles coopératifs), souvent en raison d'expériences passées infructueuses liées à des initiatives similaires.
4. La résistance au changement causée par la réticence des pêcheurs à s'éloigner de leur mode de vie traditionnel et de leurs activités de pêche, ce qui les empêche d'adopter de nouvelles pratiques/innovations/technologies susceptibles d'améliorer la durabilité et la productivité de la pêche.

Que faut-il faire pour améliorer les structures organisationnelles dans la pêche artisanale ?

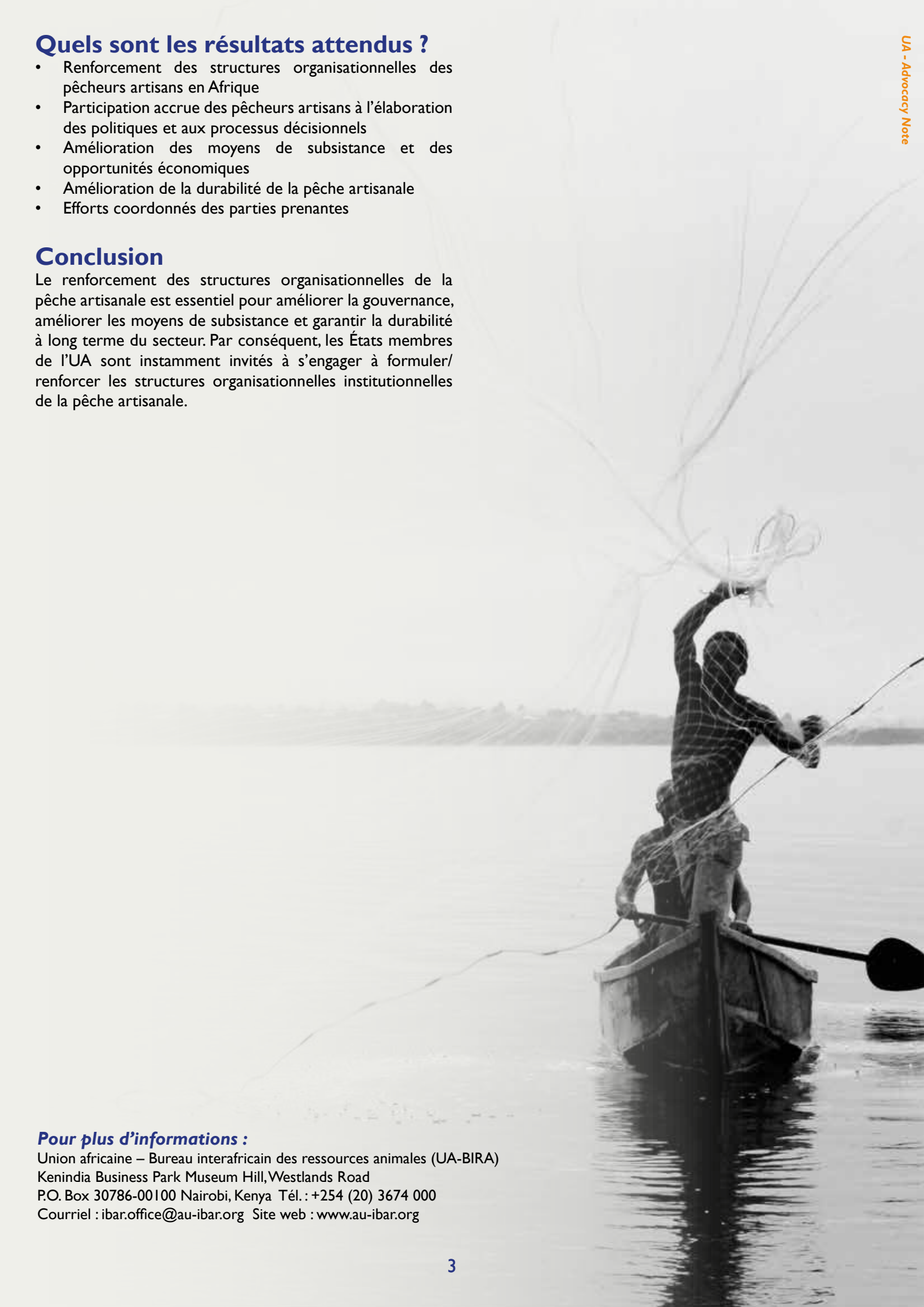
- Développer ou renforcer les cadres juridiques et politiques de la législation afin de soutenir la formation, la mise en œuvre et la gestion des groupes de pêcheurs artisans. Garantir la reconnaissance juridique de ces organisations afin de renforcer leur légitimité et leur capacité à s'engager dans des processus formels.
- Favoriser la coordination et la collaboration en mettant en place des mécanismes de coordination structurés aux niveaux national et régional afin d'impliquer toutes les parties prenantes concernées. Promouvoir la mise en réseau et la création d'alliances entre les groupes de pêcheurs afin de renforcer l'impact collectif et de faciliter l'échange de bonnes pratiques.
- Améliorer l'accès aux plateformes (y compris numériques) et aux processus décisionnels pour la pêche artisanale, afin de garantir une représentation équitable et une participation inclusive à la gestion des pêches et à l'élaboration des politiques.
- Diffuser les meilleures pratiques et les enseignements tirés afin d'influencer l'acceptation des structures organisationnelles dans la pêche artisanale– le cas des structures de cogestion, par exemple les unités de gestion des plages (Beach Management Units / BMUs).
- Sensibiliser et renforcer les capacités en promouvant des programmes de sensibilisation aux avantages des structures organisationnelles (en mettant l'accent sur les pêcheurs, les décideurs politiques et les médias) afin de leur permettre une participation active. Dispenser des formations sur le leadership, la gestion financière, la gouvernance démocratique, les nouvelles technologies et les opportunités de commercialisation au sein des organisations de pêcheurs.
- Promouvoir un changement de comportement et de mentalité en engageant les dirigeants communautaires, les anciens et les jeunes dans un dialogue visant à surmonter la résistance au changement et à rétablir la confiance des communautés de pêcheurs dans les modèles coopératifs.

Quels sont les résultats attendus ?

- Renforcement des structures organisationnelles des pêcheurs artisans en Afrique
- Participation accrue des pêcheurs artisans à l'élaboration des politiques et aux processus décisionnels
- Amélioration des moyens de subsistance et des opportunités économiques
- Amélioration de la durabilité de la pêche artisanale
- Efforts coordonnés des parties prenantes

Conclusion

Le renforcement des structures organisationnelles de la pêche artisanale est essentiel pour améliorer la gouvernance, améliorer les moyens de subsistance et garantir la durabilité à long terme du secteur. Par conséquent, les États membres de l'UA sont instamment invités à s'engager à formuler/ renforcer les structures organisationnelles institutionnelles de la pêche artisanale.



Pour plus d'informations :

Union africaine – Bureau interafricain des ressources animales (UA-BIRA)
Kenindia Business Park Museum Hill, Westlands Road
P.O. Box 30786-00100 Nairobi, Kenya Tél. : +254 (20) 3674 000
Courriel : ibar.office@au-ibar.org Site web : www.au-ibar.org